

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 AVRIL 2023

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 19

Convocation du :
18.04.2023

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mmes BUGADA, BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoints, M. TAUBATY, Mme GRESSER, M. FANTOLI, Mmes CALONNE, LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, MM. MARTI, BRUNIAUX, MEYNIER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER

ABSENTS EXCUSES : MM. LECOQ, CHAZERAND

ABSENTE : Mme JACQUET

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CALONNE Evelyne

***Approbation du compte
de gestion du comptable 2022***

Budget piscine

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie certifiée conforme au registre,

Arbois, le 26 avril 2023

La Maire,


Valérie DEPIERRE



La Secrétaire de Séance,


Evelyne CALONNE